ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 422 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la Fraternité des paramédics de La Mitis-Rimouski-Neigette a pour objet la défense des intérêts sociaux, économiques et politiques de ses membres;

CONSIDÉRANT QUE, le 2 juillet 2013, le ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé la création d'un Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence au Québec pour « analyser le fonctionnement global du système préhospitalier au Québec dans le contexte du vieillissement de la population et des demandes récurrentes d'ajouts de services ambulanciers partout au Québec »;

CONSIDÉRANT QUE le Comité national a produit un rapport en juin 2014 intitulé *Services préhospitaliers : urgence d'agir*;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux refuse toujours de donner accès à ce rapport;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport présente un intérêt majeur pour les membres de la Fraternité des paramédics de La Mitis-Rimouski-Neigette puisqu'il porte directement sur leur environnement de travail;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

En conséquence, nous soussignés, supportons la demande de la Fraternité des paramédics de La Mitis-Rimouski-Neigette et demandons au ministère de la Santé et des Services sociaux de rendre public le rapport du Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence au Québec intitulé *Services préhospitaliers : urgence d'agir, juin 2014.*

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Paul Bérubé

Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia

29 oct. 2014

Date de signature de l'extrait